



PRANGINS INFO

JOURNAL DES AUTORITÉS

ÉDITORIAL



De gauche à droite: D. Chevalier, A. Durnat-Levi, F. Bryand, D.-E. Christin, I. Diakoff et D. Kistler (secrétaire municipal)

Michel Perret

**«Un pour tous,
tous pour un !»**

L'expression d'Alexandre Dumas, devise non officielle de la Suisse, résume notre système politique qui repose, à tous les niveaux de notre démocratie, sur un système de gouvernement collégial. Dans une commune, celui-ci met en exergue la vertu de solidarité propre à renforcer les liens au sein de la Municipalité.

Cette organisation du pouvoir repose sur des femmes et des hommes, légitimés par des élections, qui agissent comme entité juridique dans laquelle les membres sont égaux en droits, remplissent leurs tâches sans que l'un d'eux impose sa volonté aux autres. Cette collégialité implique un code de conduite auquel sont soumis les municipaux et qui les engage, notamment, à défendre les décisions prises selon le principe de la majorité. Cette approche crée l'unité, tempère l'autorité individuelle et cultive le compromis. Elle est également le garant d'une continuité et transmet savoir et compétences au-delà des personnes.

En marge de ce système, il s'agit, pour les membres de l'exécutif, de s'imprégner d'un état d'esprit qui rejette toutes formes d'égo-

centrisme au profit de l'écoute, de l'échange et de la transparence. L'alchimie est subtile car elle doit composer avec des personnalités, des appartenances politiques et de caractères différents, qui doivent s'efforcer de parvenir à l'entente. Cela suppose que les membres du collège soient en mesure de travailler de manière consensuelle, capables de respecter les avis divergents et d'assumer les décisions prises.

A l'aube d'une nouvelle législature, la Municipalité, partiellement renouvelée, a intégré ce principe de gouvernance et ne fait qu'une. Elle s'est engagée dans cette voie avec abnégation et un enthousiasme à la mesure de l'importance du mandat que vous lui avez confié, pour le bien de tous.

François Bryand, Syndic
membre de l'Entente pranginoise



LÉGISLATURE 2016 - 2021: RÉPARTITION DES DIRECTIONS

Responsable: **M. François BRYAND, Syndic**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE & RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, RELATIONS EXTÉRIEURES

Administration générale

- Greffe municipal
- Assurances
- Affaires juridiques
- Archives

Ressources humaines

Finances

- Comptabilité générale
- Gestion financière

Economie

- Relations entreprises
- Tourisme

Relations extérieures

- Communication: RP et relations médias
- Supports de communication

Responsable: **Mme Dominique-Ella CHRISTIN, Municipale**

URBANISME, ENVIRONNEMENT

Urbanisme

- Urbanisme, aménagement du territoire local, régional et coordination avec le développement territorial cantonal
- Police des constructions

- Aménagement des espaces publics
- Protection du patrimoine bâti

Environnement

- Energie et climat
- Environnement urbain et rural: bruit, air, eaux, STEP

- Ressources et patrimoine naturels: domaines, terrains, forêts, biodiversité, paysage, cours d'eau, rives du lac
- Port des Abériaux

Responsable: **Mme Alice DURGNAT-LEVI, Municipale**

AFFAIRES SOCIALES & POPULATION, SÉCURITÉ, ENFANCE

Affaires sociales

- Jeunesse et aînés
- Aide au logement
- Manifestations
- Relations paroisse

Enfance

- Ecoles
- Accueil petite enfance

Sécurité

- Police Nyon Région (PNR)
- Concept stationnement

- Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS)
- Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC)
- Manifestations (aspects sécurité)
- Procédé de réclame

Population

- Contrôle des habitants
- Naturalisations

Responsable: **M. Denys CHEVALIER, Municipal**

TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE & ESPACES VERTS, MOBILITÉ

Travaux publics

- Etudes et réalisations projets routes, ponts, parkings, cheminements mobilité douce
- Travaux et entretien canalisations eaux claires / usées

Déchets

- Gestion, valorisation, traitement
- Déchetterie et éco-points

Voirie & Espaces verts

- Entretien routes, parkings, cheminements, éclairage public, mobilier urbain

- Signalisation routière
- Projets et gestion espaces verts, terrains de sport, places de jeux, cimetière, plage
- Abattage d'arbres

Mobilité

- Transports publics
- Planification locale et régionale

Responsable: **M. Igor DIAKOFF, Municipal**

ARCHITECTURE & BÂTIMENTS, INFORMATIQUE, CULTURE

Architecture & Bâtiments

- Nouvelles constructions, rénovations et transformations de bâtiments communaux
- Réparations et entretien
- Conciergerie

- Locations de salles
- Gérance

Systèmes d'information

- Projets & gestion
- Exploitation informatique
- Téléphonie

Culture & Sociétés locales

- Affaires & manifestations culturelles
- Relations avec les Sociétés locales et manifestations



Michel Perret

Dominique-Ella Christin,
Municipale
membre de l'Entente pranginoise

Dans le cadre de cette nouvelle législature, c'est avec enthousiasme que j'ai repris les activités de l'Urbanisme qui s'associent harmonieusement à celles de l'Environnement dont j'avais déjà la charge lors de la législature précédente.

Urbanisme

Face aux enjeux d'urbanisation, d'environnement et de mobilité engendrés par la croissance démographique de notre région, le service de l'Urbanisme contribue au développement maîtrisé du territoire en apportant une vision stratégique globale et coordonnée des projets communaux et régionaux. Ses principales missions sont de :

- Piloter la planification du territoire communal, et participer à celle de la région, en préservant l'intérêt public et renforçant la qualité de vie des habitants dans une vision de développement harmonieux favorisant la convivialité.
- Planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'implantation des équipements d'utilité publique, l'organisation du bâti et des activités ayant une incidence sur le territoire, notamment par la mise en œuvre et le suivi de différents outils de gestion du territoire (plans de quartier, plan directeur communal, plan général d'affectation...).
- Aménager et valoriser les espaces publics en favorisant leur rôle de lieu de rencontre et de mixité, et renforcer leur harmonie en termes de mobilier urbain et de langage floristique.
- Préserver notre patrimoine bâti, notamment au cœur historique de la commune, et nos sites répertoriés.
- Gérer la police des constructions, soit contrôler les demandes de permis de construire, gérer les procédures de mise à l'enquête et la délivrance des permis de construire ainsi que l'établissement de diverses statistiques.

Ce petit service est composé du chef de service, **Giovanni Troccoli**, et de la collaboratrice responsable de la police des constructions, **Danielle Rosset**. Le service vous reçoit tous les matins sur rendez-vous à la maison Fischer. Les mises à l'enquête

peuvent être consultées directement au Greffe à la maison de commune. Etant nouvellement en charge de ce service, ce début de législature a été pour moi essentiellement marqué par une prise de connaissance des différents dossiers en cours.

Environnement

Les principales missions du service de l'Environnement, qui contribue à assurer la qualité de vie des pranginois par de nombreuses activités situées au cœur de leur vie quotidienne, sont de :

- Piloter une politique énergétique et climatique visant à diminuer sur le long-terme l'empreinte environnementale et les émissions de CO2 du territoire pranginois dans le cadre de notre démarche globale «Cité de l'Energie».
- Promouvoir et gérer les nombreuses mesures incitatives communales liées aux projets privés en faveur du climat.
- Valoriser notre patrimoine naturel et paysager de grande qualité. Renforcer les actions de la commune en faveur de la biodiversité, plus particulièrement en milieu bâti, et sensibiliser et associer les habitants à ces démarches.
- Gérer l'ensemble des domaines, terrains et jardins communaux ainsi que les forêts et les cours d'eau du territoire communal.
- Améliorer la gestion durable des eaux, planifier l'assainissement des eaux usées et gérer la station d'épuration des eaux (STEP). Se préoccuper de la qualité de l'air, de la lutte contre le bruit et de la protection des sols.
- Gérer l'administration et les infrastructures portuaires de manière efficiente et durable tout en assurant la qualité des services rendus aux utilisateurs.

La petite équipe du service de l'environnement est composée de la collaboratrice responsable de l'environnement, **Virginia Tschopp**, du garde-port et responsable de la STEP, **Florian Marmels** et de son adjoint, **Henri Straehler**. Virginia Tschopp vous reçoit tous les matins sur rendez-vous au 1^{er} étage de la maison Fischer et gère les subventions pour les projets privés en faveur du climat, l'administration portuaire ainsi que les projets en lien avec l'environnement.

Ce début de législature a été marqué par une volonté de renforcer la politique incitant les citoyens à adopter des démarches en faveur du climat. Un préavis pour la mise en place d'un fonds pour l'énergie a été accepté par le Conseil communal en octobre 2016. Une information détaillant les subventions qui seront à disposition dès le 1^{er} janvier 2017 vous parviendra d'ici la fin de l'année. Côté port des Abériaux, la législature a démarré par l'acceptation d'un préavis pour le remplacement du palan de la grue et par la volonté d'apporter un nouveau souffle visant à optimiser la gestion des infrastructures portuaires.



Alice Durgnat-Levi, Municipale
membre de l'Alternative
pranginoise

Impressions de début de législature

En vrac: l'escalier communal que je gravis pour la première fois, solennellement, investie de mon nouveau rôle de conseillère municipale... et que je dévale en courant 10 fois par jour deux mois plus tard.

La rencontre réciproquement intimidée avec les collaborateurs de la Commune, engagés, disponibles. Notons pour le département entre autre de l'enfance la dynamique **Mme Donatella Orzan**, ainsi que les dévouées **Mmes Vanessa Preti** et **Ginette Lamon**, qui vous accueillent au Contrôle de l'Habitant.

Ingurgiter une foule d'informations pour des dossiers divers, comprendre ce que l'on fait et ne fait pas, assimiler la répartition des tâches entre collègues, entre services, entre canton et communes, décortiquer des colonnes et des colonnes de chiffres, poursuivre ce que d'autres ont commencé...

Trouver un subtil équilibre entre formalisme et accessibilité, représentation et naturel, composition et intégrité.

Avoir la vision globale, stratégique et à long terme, néanmoins penser au détail critique.

Se déterminer sur ses loyautés (commune, parti, association, service) quand / si elles ne sont pas conciliables.

Ne pas chercher à plaire et s'accrocher à l'idée du bien commun, penser au plus grand nombre et aux autres aussi... la quadrature du cercle.

*S'il faut se glorifier,
C'est de ma faiblesse que je me glorifierai !
2 Corinthiens 11.30*

Une mesure exploratoire pour le stationnement

L'impatience des Pranginois à voir une solution émerger n'est qu'un pâle reflet de la mienne propre: encore un dernier effort, nous sommes à bout touchant.

Une solution pérenne demande temps, réflexion et consultations. Néanmoins pour apporter enfin un soulagement aux tracasseries auxquelles doivent faire face les Pranginois, la Municipalité a décidé d'utiliser la possibilité réglementaire de mettre en œuvre, sans passer par l'aval du conseil communal ni du canton, une solution **exploratoire**.

Plusieurs avantages à cela: rapidité, laisser le répit nécessaire à l'examen d'options sur le long terme, observer sur le terrain les effets des mesures transitoires et en tirer des pistes à suivre. J'espère cette mise en place pour le début de l'année 2017. Par ailleurs, une séance d'information sera organisée pour les Pranginois souhaitant s'exprimer ou poser des questions.

En parallèle à donner le gros de mon attention au dossier sur le stationnement ou à réfléchir aux principaux chantiers 2017 que sont l'ouverture de la nouvelle cantine et de la bibliothèque, je commence à sonder les possibilités de développement à venir dans la commune d'activités qui me tiennent à cœur: activités sociales, activités pour la jeunesse, ouverture éventuelle d'une crèche. Naturellement, cela doit correspondre à des besoins; afin de les évaluer, sont ou seront organisés des questionnaires de satisfaction, l'un concernant la cantine, l'autre sur les besoins en activité pendant les périodes de vacances scolaires pour les 5-12 ans.

Une première commission a été constituée avec **Mmes Liliane Gavillet, Marie Van Leckwyck, Bettina Venezia** et **M. le Pasteur Jean-Michel Keller** pour m'aider dans certaines de ces réflexions et actions.

Signalons aussi la commission des naturalisations renouvelée, qui a commencé à œuvrer avec brio sous la Présidence de **M. Karim Kellou**.

Pour terminer, à noter l'excellente collaboration policière avec les communes associées de Nyon et Crans avec une PNR efficace et très à l'écoute. Souple, léger et mobile, c'est leur motto.

Je me réjouis du dialogue ouvert et constructif avec les Pranginois.



Michel Perret

Igor Diakoff, Municipal
*membre de l'Alliance libérale
de Prangins*

Ces quatre premiers mois de législature m'ont permis de me familiariser avec les procédures et de faire plus amplement connaissance avec le personnel communal. En apprenant à travailler ensemble, j'ai constaté les compétences manifestes de chacune et de chacun, donnant, une fois de plus, raison à l'adage qui dit que la plus grande richesse d'une entreprise - et, par extension, d'une commune - se trouve dans ses collaborateurs.

Conjointement, les échanges au sein de la Municipalité sont à la fois créatifs, animés, courtois et détendus. Ils soulignent le sentiment d'agir judicieusement dans le souci d'être utile à la communauté.

Bâtiments et architecture

Le suivi des bâtiments est réalisé grâce à l'efficace soutien du Service Technique - le SEBIE ayant disparu à la suite de la redistribution des dicastères. Un projet phare sera mis en route prochainement. Il s'agit de la réalisation d'un Etablissement Médico-Social. Ce projet de longue haleine qui me tient particulièrement à cœur s'étendra sur plusieurs années. Nous y reviendrons régulièrement.

Informatique et téléphonie

Une part importante de mon temps a été consacrée à étudier le parc informatique existant et à rechercher des pistes d'amélioration. Nous avons rencontré notre société prestataire de service à plusieurs reprises. Un inventaire à jour de nos équipements a été dressé. Un nouveau contrat à signer prochainement avec notre partenaire a pu être établi. Il nous procurera des avantages tels que, notamment:

- Renouvellement du matériel,
- Acquisition d'un nouveau serveur,
- Renforcement et consolidation de la fiabilité de la messagerie,
- Mise en place d'une procédure de back-up quotidienne

automatisée directement auprès de notre prestataire de service, etc.

Et ce, sans charge financière supplémentaire!

De plus, nous planifions une importante économie de nos frais de téléphone avec l'installation de la fibre optique et le passage du standard ISDN au standard IP.

Enfin, la mise en place d'une Gestion électronique des documents (GED) fait l'objet d'un nouveau projet qui va démarrer prochainement. En effet, actuellement, les documents sous forme physique (papier) s'accumulent et, au-delà de l'encombrement, le risque de perte augmente.

Culture

La Commission Culturelle ("Prangins Animation") a, à une exception près, après de nombreuses années d'efforts et de bénévolat, souhaité ne pas se représenter. Qu'elle soit saluée ici pour l'immense travail accompli ! Elle a, de plus, aimablement proposé de mettre son expérience à disposition de ses successeurs et je l'en remercie.

Il est, à mon sens, important de maintenir et de développer une vie culturelle dont l'importance va bien au-delà du divertissement: la culture nous fait vibrer, elle nous informe sur notre manière de vivre, sur nos valeurs, nos coutumes, notre langue; elle enrichit nos idées et notre créativité; elle nous réunit; elle peut nous faire réfléchir et évoluer en nous surprenant, voire en nous dérangeant... Il faut, aujourd'hui, créer une nouvelle Commission Culturelle que j'espère pouvoir constituer d'ici à la fin de l'année 2016. A cette fin, je lance un appel à tout pranginois que cette activité tente et l'invite à me contacter à idiakoff@prangins.ch!

Les tâches de cette commission consistent dans le choix de la programmation des événements et de la logistique qui les entoure.

Relation Sociétés locales

J'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs sociétés locales: Prangins-en-Chœur que j'ai eu la joie de diriger durant sept ans; Le Théâtre Amateur de Prangins, dont la haute réputation n'est plus à faire; la société de Tir de Duillier-Prangins auprès de laquelle j'ai déposé ma candidature; le FC Prangins avec son enthousiasme et son nombre impressionnant de membres; et beaucoup d'autres. Ces sociétés ont un rôle fondamental: en nous ouvrant leurs bras, elles nous révèlent la vie pranginoise avec ses spécificités et ses attentes.



Denys Chevalier,
membre de l'Entente pranginoise

J'ai d'ailleurs toujours fait dans mes activités précédentes. Eh bien, je dois constater avec enthousiasme que ceci est tout à fait possible, même si mes collègues ne font pas tous partie du même groupe politique. Ce qui est important à mes yeux, c'est que le travail que nous faisons doit être effectué pour le bien de la population et avec un esprit positif et constructif.

Je dois reconnaître que dès mon arrivée au sein de l'administration communale, j'ai trouvé des collaboratrices et des collaborateurs dynamiques, toujours prêts à rendre service et à l'écoute de mes demandes. Je constate une fois de plus que lorsqu'on travaille dans une ambiance positive, tout est beaucoup plus facile et plus agréable. A ce titre, j'en profite d'ailleurs pour les remercier.

Nouveau challenge

En prenant mon activité de municipal le 1^{er} juillet dernier, je commençais donc ce nouveau «métier» dont beaucoup de monde parle, mais sans savoir exactement ce qu'il y a derrière.

Lorsque j'ai décidé de me porter candidat à ce poste, c'était pour travailler avec mes collègues de manière collégiale comme je

J'apprends tous les jours quelque chose de nouveau. J'ai remarqué aussi que dans la vie publique, et ceci est aussi valable dans la vie courante, le contact personnel avec les habitants est très important et je me félicite d'ailleurs de pouvoir utiliser ce créneau afin de résoudre certains problèmes.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans remercier mes collègues municipaux pour le plaisir que j'ai de travailler et de collaborer avec eux.

La Municipalité vous souhaite



*de belles fêtes
de fin d'année
et vous adresse
ses meilleurs voeux
pour 2017*



Voici quelques informations concernant les débats du Conseil Communal.

SÉANCE DU 18 MAI 2016

Préavis N° 86/15 - Approbation d'un règlement communal sur la perception des émoluments et contributions dus en matière d'aménagement du territoire et des constructions qui remplace et abroge le tarif concernant les émoluments relatifs au permis de construire, d'habiter ou d'utiliser de 2007.

Préavis accepté tel qu'amendé par 43 oui et 1 abstention.

Préavis N° 92/16 - Demande d'un crédit de CHF26'000.00 pour la participation aux études de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration des eaux.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

SÉANCE DU 1^{ER} JUIN 2016

Assermentation des nouvelles autorités pour la nouvelle législature 2016-2021.

SÉANCE DU 24 JUIN 2016

Préavis no 90/16 - Rapport de gestion 2016.

Préavis refusé par 24 non, 13 oui et 9 abstentions.

Préavis N° 91/16 - Comptes 2015.

Ce préavis a été accepté par 29 oui, 9 non et 11 abstentions.

Préavis N° 93/16 - Réponse au postulat de M. Yvan Bucciol pour la création d'un réseau cyclable intercommunal.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis N° 94/16 - Concession pour la distribution de l'eau sur le territoire communal de Prangins – Adoption de la nouvelle version de la concession, adaptée suite aux modifications de la loi cantonale sur la distribution de l'eau (LDE) au nouveau règlement communal sur la distribution d'eau de la commune de Nyon.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

Préavis N° 01/16 - Demandes d'autorisation générales.

Préavis accepté tel qu'amendé à l'unanimité.

Préavis N° 03/16 - Relatif à la motion du conseil concernant la modification des articles 43 et 44 du Règlement du Conseil communal de Prangins.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Préavis N° 04/16 - Mise en place d'une taxe et d'un fonds communal pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

Ce préavis a été accepté par 30 oui, 12 non et 2 abstentions.

Préavis N° 05/16 - Demande d'un crédit de CHF 55'000.00 TTC en vue du remplacement du palan à câble de la grue des Abériaux.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis no 06/16 Arrêté d'imposition pour l'année 2017.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Le Conseil communal sera amené à traiter les préavis suivants lors de ces prochaines séances:

- Système d'indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021;
- Taux d'imposition 2017;
- Budget 2017;
- Le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021;
- Stationnement privilégié.

M. Jérôme Seydoux, nouveau secrétaire du Conseil communal a repris le flambeau depuis le 1^{er} juillet 2016, suite au départ de Mme Nathalie Angéloz qui nous quitte après deux ans de bons et loyaux services.



Bureau du Conseil communal au 1^{er} juillet 2016

De g. à dr. : C. Vulliemin (Vice-présidente), M. Baumgartner (Scrutateur), L. Company (Scrutatrice suppléante), R. Bernet (Président), H. Dormond-Schlumpf (Scrutatrice suppléante), R. Johnson (Scrutateur), J. Seydoux (Secrétaire)

La Commune étant passée au statut de la proportionnelle, les élections statutaires ont reconduit le mandat du Président du Conseil communal, **M. Robert Bernet** et nommé comme Vice-Présidente, **Mme Clotilde Vulliemin**, jusqu'au 30 juin 2017, ainsi que les membres du bureau du Conseil agissant en tant que scrutateurs, composé de **M. Robert Johnson** et **M. Marc Baumgartner** et des scrutatrices suppléantes composé de **Mme Hélène Dormond-Schlumpf** et de **Mme Laura Company**.

Robert Bernet, Président du Conseil Communal

AGENDA



QUELQUES DATES À RETENIR

Conseil communal 20h00 - Maison de Commune

Mardi 13 décembre 2016

Mardi 28 février 2017

Jeudi 6 avril 2017

Mercredi 17 mai 2017

Vendredi 23 juin 2017 (18h00)

Les séances sont publiques.

Votations fédérales et cantonales - Maison de Commune

Dimanche 12 février 2017

Dimanche 21 mai 2017

Dimanche 24 septembre 2017

Dates « multiples »

Gym des aînés

Tous les mardis de 15h00 à 16h00, Salle du Conseil communal

Tables d'hôtes pour Seniors (sur réservation)

Pro Senectute

«La Terrasse», Rue du Curson 16

chez M. Argimiro Perez Estrada

Les premiers mercredis du mois à 12h00

Aînés + Sport: diverses activités sur demande

Laurence Rochat Tél. 022 361 03 36 / Natel 079 465 95 13.

Activités manuelles et créatrices

Foyer du Centre communal des Morettes

Les mercredis de 13h30 à 17h30

Décembre	14 déc. (Au Vieux-Pressoir)	21 décembre 2016
Janvier	11 janvier	25 janvier 2017
Février		8 février 2017
Mars	1 ^{er} mars 15 mars	29 mars 2017
Avril	5 avril	26 avril 2017
Mai	10 mai	31 mai 2017
Juin	7 juin (sortie annuelle)	21 juin 2017

Atout-cœur

Foyer du Centre communal des Morettes

Les jeudis de 14h30 à 17h30

26 janvier 2017, jeudi 2 mars 2017 (Attention: pas dernier jeudi du mois), 30 mars 2017, 27 avril 2017, 18 mai 2017 (Attention: pas dernier jeudi du mois), 22 juin 2017 (Attention: pas dernier jeudi du mois)

CARNETS EN COULEUR

Psaroudakis Anna	18.04.2016
Maringanti Léo	04.05.2016
Axmann Teresa	08.05.2016
Burnier Raiden	11.05.2016
Papazian Juliet	18.05.2016
El Azizi Noam	09.06.2016
Martins Bodson Vasco	15.06.2016
Kis-Varga Dávid	17.07.2016
Hardy Vera	18.07.2016
Zanon Lila	24.10.2016
Lieber Eugen	06.11.2016



Bader Richard	25.04.2016
Le Texier Jean	03.06.2016
Bader Philippe	19.06.2016
Wolf Cécile	18.07.2016
Callet Jacques	20.07.2016
Bovy Louis	01.08.2016
Velan Claire-Lise	24.08.2016
Scodinu Mario	25.08.2016
Hauswirth Markus	05.10.2016



IMPRESSUM

Editeur: Municipalité de Prangins, La Place 2, C.P. 48, 1197 Prangins

Responsable: François Bryand **Coordination:** Daniel Kistler **Contact:** greffe@prangins.ch

Graphisme: Frédérique Guenin, 1269 Bassins

Impression: Imprimerie Contact, Route de Duillier 18, 1260 Nyon

Reproduction autorisée avec l'accord écrit de l'éditeur.